

Un service de permanences pour la rénovation énergétique de l'habitat

Martinvast

Mercredi 29 décembre, les services de l'Agglomération du Cotentin ont annoncé la poursuite du déploiement du service d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat en 2022. Elle met en place un service unique et harmonisé aux habitants du Cotentin.

Une permanence sur rendez-vous

A partir de janvier 2022, le service sera organisé de la façon suivante : un accueil téléphonique est mis en place du lundi au vendredi au 09 82 81 63 84 et pour Douve et

Divette une permanence sur rendez-vous est proposée les 2^e et 4^e jeudis du mois au pôle de Proximité, situé à Martinvast. Pour rappel, ce service dédié aux habitants est ouvert à tous, sans plafond de ressources, pour la rénovation de logements construits depuis plus de 2 ans.

Les travaux doivent porter à minima sur l'un des postes suivants, isolation des murs, du plancher bas, de la toiture ou encore des changements de menuiseries, de ventilation, de chauffage et ou d'eau chaude sanitaire.



Maryse Leberrier

Une permanence sur rendez-vous est proposée les 2^e et 4^e jeudis du mois au pôle de Proximité à Martinvast, zone du Pont.